

1879

Surveillants. Trousseau d'habillement. (A. 22 avril 1879.)

1879

Masse de sortie. Prélèvement en faveur des collatéraux. Prohibition.
(C. 4 janv. 1879.)

1879

Pistole. Exclusion des condamnées à la reclusion ou aux travaux forcés.

(C. 22 mars 1879.)

1879

Maison pénitentiaire et de réforme de Saint-Hubert. Directeur-adjoint.
Attributions. Règlement. (A. 26 fév. 1879.)

1879
1710

Emprisonnement. Mendians et vagabonds condamnés à l'emprisonnement. Peines principale et subsidiaire à subir en même temps. (C. 16 sept. 1879.) — Condamnés en état de détention préventive du chef d'une autre infraction. Exécution de la condamnation. (C. 27 sept. 1879.) — Id. Mendians et vagabonds. (C. 12 et 13 juill. 1880.) — Id. Récidive. Emprisonnement prononcé pour délits concurrents. (C. 11 oct. 1879 et 5 et 17 fév. 1880.)

1879
1880

Habillement des détenus. Serre-tête. Vestes. (C. 8 janv. 1879.) — Liste annuelle des effets disponibles dans les magasins. Modèle. (C. 31 janv. 1879.) — Caleçons. (C. 17 mai 1879). — Chaussons de lisières à semelles de cuir. (C. 13 juill. 1880.) — Tabliers à bavette. (C. 16 juill. 1880.)

1879
1880

Classification. Création, à la maison centrale de Gand, d'un quartier des condamnés correctionnels militaires non déchus. (C. 20 déc. 1879.) — Maisons de dépôt. Condamnés en simple police. (C. 22 décembre 1879.) — Jeunes délinquants acquittés. Envoi d'office à la succursale de la maison pénitentiaire et de réforme de Saint-Hubert, instituée à Gand. (C. 11 juin 1880.)

1879
—
1880

Militaires. Translation au corps de correction des caporaux ou sous-officiers condamnés à l'incorporation. Insignes des grades. Enlèvement préalable. (C. 15 sept. 1879.) — Militaires des compagnies de discipline. Libération. Remise à la gendarmerie. (C. 8 juill. 1880.)
Voy. Classification et Hôpitaux militaires.

1879
1880

Rapport journalier. Indication des mutations survenues dans l'état civil du personnel de chaque établissement. (C. 6 oct. 1879.)— Condamnés correctionnels. Mention spéciale des condamnations pour faits de mendicité et de vagabondage. (C. 18 oct. 1880.)

1879
—
1880

Travail des détenus dans les prisons secondaires. Règlement du 14 mars 1869. Modification. (C. 18 mars 1879.) — Entreprise d'ouvrage pour compte de détenus libérés. Conditions. (C. 18 avril 1879.) — Id. pour des particuliers non patentés. Admission exceptionnelle. (C. 22 juill. 1880.) *Voy. Comptabilité et Cultes.*

1890

Fêtes publiques. Couleurs nationales. (C. 6 avril 1880.)

1880

Commissions administratives. Salle de réunion. Portrait de S. M. le Roi.
(C. 6 avril 1880.)

1880

Maison d'arrêt cellulaire de Termonde, Règlements supplémentaires du
14 mai 1870, Modification. (I. 49 mai 1880.)

1880

Eclairage. Compteurs à gaz. Poinçonnement officiel. (C. 29 janv. 1880.)

1880

Ecoles non soumises aux visites des comités scolaires. Contrôle des inspecteurs de l'enseignement primaire. (C. 9 août 1880.)

Détenus préventivement. Maintien dans la maison d'arrêt jusqu'à la déchéance de l'appel; (C: 11 déc. 1880.) *Voy. Emprisonnement et DÉTENTION PRÉVENTIVE.*

1880

Registres d'écrou. Transcription des mandements de justice. (C. 26 août
1880.)

1880

Signalement des détenus. Constatation des marques particulières.
(C. 29 janv. 1880.)— Id. Détenus entrants. Bulletin médical. (C. 2 avril
et 11 juin 1880.)

1880

Maisons de police municipale. Concierges. Nomination par le conseil communal. (C. 20 déc. 1880.)

1880

Maison pénitentiaire et de réforme de Namur. Directeur-adjoint. Attributions. Règlement provisoire. (A. 24 août 1880.)

Con...es. Elargissement provisoire. Autorisation préalable des par-
quets. (C. 7 janvier 1881.)

Voy. SURVEILLANCE DE LA POLICE.

1881

Déchets. Vente par l'administration des domaines. État détaillé à joindre
à la demande d'autorisation. Modèle. (C. 14 oct. 1881.)

Écoles. Registre d'examen d'entrée et de sortie. Communication aux
autorités judiciaires. (C. 5 mai 1881.)

Érou (Actes d') et réquisitoires des officiers du ministère public. Mention exacte des jugements ainsi que des peines. (C. 3 et 15 juin 1831.)
Voy. *Emprisonnement*.

Emprisonnement. Condamnés soumis au régime cellulaire. Remise partielle de peines. Nouveau calcul. (C. 23 déc. 1881.)

1881

Archives. Aliénation. Abus. (C. 6 sept. 1881.)

Aliénés. Constatation de l'aliénation mentale des détenus. Règlement.

(C. 22 fév. 1881.)

Jeunes délinquants mis à la disposition du gouvernement, pour mendicité ou vagabondage, antérieurement à leur détention dans les maisons spéciales de réforme. Avis à donner au ministère de la justice. (C. 29 janv. 1881.) — Mise en liberté. Renvoi à leurs parents. Transport par voiture cellulaire. (C. 27 mai 1881.) — Jeunes mendiants et vagabonds. Poursuites ultérieures du chef de délits peu graves. Examen préalable de la position particulière des prévenus. (C. 11 juin 1881.) — Acquiescement. Mise à la disposition du gouvernement. Conditions. Application de la peine d'emprisonnement en cas de discernement. (C. 11 juin 1881.) — Condamnations à des peines de courte durée. Détention en cellule. Mesures spéciales. (C. 28 sept. 1881.)

Voy. *Classification et Maisons spéciales de réforme.*

Militaires condamnés à l'incorporation dans une compagnie de correction.

Translation. Mention sur les pièces de passage de la date de l'expiration de la peine d'emprisonnement (C. 16 juill. 1881.)

Voy. *Classification*.

Maisons pénitentiaires et de réforme de Saint-Hubert et de Namur. —
Nouvelle dénomination: *Maisons spéciales de réforme.* (A. 10 déc. 1881.)

Rapport journalier. Mention des détenus passagers. (C. 27 juill. 1881.)

— Mention, en cas d'encombrement, de l'occupation provisoire des locaux affectés aux dettiers, aux pistoliers et aux malades. (C. 2 nov. 1881.)

its. Maison d'arrêt et de justice d'Arlon. Règlements supplémentaires du 19 juin 1871. Modifications. (I. 10 oct. 1881.)
Sceaux. Voy. Maisons spéciales de réforme.

Travail des détenus dans les prisons secondaires. Maisons d'arrêt cellulaires de Courtrai et de Charleroi. Tantièmes des directeurs. (A. 4 nov. 1881.)

1881

Visites aux femmes en cellule, Surveillance. (C. 26 janv. 1881.)

1881
1882

Rapport mensuel. Tableau des visites faites aux détenus en cellule.
(C. 7 juill. 1881.) — Services divers. Indication détaillée. (C. 1^{er} décembre 1881.) — Ration des détenus. Augmentation. Avis des médecins. Mention spéciale. (C. 31 janv. 1881 et 18 fév. 1882.)

1881
1782

Enregistrement en débet des actes nécessaires à la défense des prévenus ou accusés. (L. 28 juin et C. 8 juill. 1881.) — Id. Affichage des nouvelles dispositions dans les locaux affectés aux détenus préventivement. (C. 26 oct. 1881.) — Actes de procuration des comptables des prisons. Suppression de la formalité de l'enregistrement. (C. 1^{er} fév. 1882.)

Voy. ENREGISTREMENT.

1881
1892

Habillement des détenus. Maisons pénitentiaires de Gand et de Louvain.
Détenus âgés. Vêtements supplémentaires, du dehors. Nouvelles dispositions réglementaires. (C. 15 fév. 1881.) — Effets et linge des détenus. Marques. (C. 1^{er} juin 1882.)

1881
1882

Encombrement. Occupation des locaux affectés aux dettiers, aux pistoliérs
et aux malades. (C. 2 nov. 1881.) — Maison de sûreté, à Bruxelles.
Mesures transitoires. (C. 25 juill. 1882.) Voy. *Rapport journalier.*

1881
1882

Classification. Condamnés arrêtés à l'audience. Id. détenus préventivement. Maintien dans la maison d'arrêt jusqu'à la déchéance de l'appel. (C. 6 et 11 janv. 1881.) — Jeunes délinquants condamnés. (C. 12 fév. 1881.) — Mendians et vagabonds mis à la disposition du gouvernement. Nouvelles poursuites. Maintien ou translation dans les maisons de sûreté ou d'arrêt. (A. 9 janv. 1882.) — Id. Translation à la colonie agricole. Maintien en prison jusqu'à l'expiration de la peine principale. (C. 5 sept. 1882.) — Condamnées à des peines perpétuelles. Détention en commun. Envoi à la maison de sûreté de Mons. Autorisation préalable. Bulletin de renseignements. (C. 5 mai 1881.) — Maison centrale pénitentiaire de Gand. Quartier des condamnés correctionnels militaires non déchus. Conditions d'admission. (C. 12 mai 1881.)

Voy. *Jeunes délinquants et Maisons spéciales de réforme.*

1881
1882

Bibliothèques circulantes. Usage de livres non compris au catalogue officiel. Autorisation. (C. 28 déc. 1881.) — Ouvrages sérieux et utiles. Choix. (C. 16 janv. 1882.)

Comptabilité. Simplification. (C. 21 janv. 1882.) — Frais d'entretien des
mendiants et vagabonds. États n° 54. Irrégularités. (C. 17 mars 1882.)
— États par canton, Confection. (C. 2 déc. 1882.)

Voy. FRAIS DE JUSTICE.

1882

Détenus méchants ou furieux. Mesures de coercition et de préservation.

(C. 26 juill. 1882.)

1882

Détenus. Translation. Relevé des punitions. (C. 15 déc. 1882.)

1882

Gardiens. Nouvelle dénomination : *Surveillants.* (A. 16 oct. 1882.)

1882

Adjudications. Cautionnement. (A. 6 déc. 1882.)

1882

Amendes. Recouvrement par les agents de la force publique.
(G. 26 sept. 1882.)

Infirmiers. Détenus en traitement. Mention dans les écritures.
(C. 17 août 1882.)
Voy. Service médical.

Maisons spéciales de réforme. Institution à Gand. — Id. Destination.

(A. 10 déc. 1881.) — Jeunes délinquants acquittés. Classement.

(C. 21 déc. 1881.) — Sceaux. Exergue. (C. 26 janv. 1882.)

1882

Prisons secondaires cellulaires. Communications de détenus. Surveil-
lance. (C. 1^{er} déc. 1882.)

1882

Nourriture. Ration des détenus. Augmentation. Avis des médecins.
(C. 31 janv. 1881 et 18 fév. 1882.) — Voy. *Rapport mensuel.*